

## RENCONTRE M.P.R. :

Lundi 31 mai 2010 de 18 à 20 h.  
au Plein Air des Chênes – CLAPIERS

Olivier TORRES évoquera :

### LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL. ... LES PATRONS AUSSI !

Chercheur à l'Université de Montpellier – Olivier TORRES - vient de lancer depuis janvier un laboratoire sur la santé des patrons de PME, des commerçants et des artisans - baptisé AMAROK – pour éclairer cet aspect occulté de la souffrance au travail

Car si de plus en plus les média font état de la souffrance au travail des salariés et des conséquences, quelquefois tragiques – qui en découlent ; cette seule image portée par les sociologues et les syndicats de salariés laisse supposer qu'à l'inverse le « patron » est le bourreau par nature calculateur froid, insensible et brutal.

Mais à l'opposé des patrons des grandes entreprises dont la sensibilité peut être atténuée par leurs actionnaires, des salaires conséquents et des parachutes dorés, les « petits » patrons de P.M.E./P.M.I. sont en prise directe et personnelle à chaque instant du jour et de la nuit, des mois et des années, avec les difficultés de leur entreprises, et avec la gestion des hommes et des femmes -souvent très proches - qui les entourent. La solitude dans l'action, le stress, l'incertitude, la surcharge de travail, la peur du lendemain sont pour eux aussi une source d'épuisement professionnel les conduisant à la dépression au désespoir ; et aussi au suicide aussi nombreux chez eux que parmi les salariés...

La souffrance des patrons au travail mérite d'être mieux identifiée et reconnue, peut être pour donner naissance à une médecine entrepreneuriale.

Au cours de cette rencontre, O. TORRES présentera ses premières conclusions, l'étendue de sa recherche, les axes et les moyens mis en œuvre par son laboratoire.

Une invitation personnelle vous parviendra en confirmation, mais réservez dès maintenant votre participation à cette rencontre dans votre agenda ; et invitez vos amis à se joindre à vous.

Une bonne connaissance de la démarche entreprise, des suites à attendre et notre présence nombreuse à cette rencontre doivent témoigner de notre adhésion totale et de notre intérêt sans réserve à cette recherche qui pour une fois s'inquiète de nous, et doit trouver un écho maximum !

### La PME ATTITUDE dans la région et à Montpellier.

Au sein de l'U.P.E. 34, deux groupes de travail viennent d'être mis en place et auxquels participent très activement des membres du M.P.R. sur les thèmes de la compétitivité dans la crise et de l'accompagnement de la mutation du business des commerçants du centre ville au regard des implantations des centres commerciaux extérieurs et du e-commerce.

Sur le site M.P.R. [www.mpr-lr.com](http://www.mpr-lr.com), vous trouverez les bases de la réflexion en cours et bientôt ses premières préconisations

### GESTION DES P.M.E.

aux éditions FRANCIS LEFEBVRE

Tout n'est pas dans les livres, mais quand même !

La très récente sixième édition de l'ouvrage LA GESTION DES P.M.E mérite d'être ouverte par tous les patrons/employeurs de PMI/PME, aux prises avec des données techniques périphériques à la raison d'être de leur cœur de métier ; mais cependant vitales pour le bon fonctionnement et la bonne santé de leur entreprise.

Des schémas financiers clairs, des fiches types et des modèles d'analyse, une méthodologie de tableaux de bord, des tableaux faciles à exploiter. Et quelques pages en langage clair, précis, sans jargon technique, cet ouvrage fournit l'essentiel de la maîtrise du quatuor « hommes – produits – marchés – finances » de l'entreprise, peut vous aider à se poser les bonnes questions avant les mauvais problèmes...et devenir un interlocuteur averti de votre expert-comptable !

### Si LE TRAMWAY PASSE,

....comment ne pas trépasser .

LIGNE 3 du tramway

et la procédure d'indemnisation des riverains.

- vous n'êtes pas impacté directement mais les travaux perturbent votre activité professionnelle qui en subit des conséquences économiques...

- le tracé impacte directement un terrain à usage de parking, édifié d'une habitation ou d'un bâtiment dont vous êtes propriétaire ou locataire ?

Quelles démarches ? Comment chiffrer et obtenir réparation du préjudice ?

L'expérience aidant, le M.P.R. est en mesure d'aider les riverains ou proches de la future ligne n° 3 du tramway en proposant des pistes pour bien engager votre dossier.

La réunion, animée par la commission juridique du M.P.R. et Maître Michèle Tysseire sera organisée très prochainement pour les riverains avertis par invitation personnelle dans leur boîte à lettre.

Mais si vous ne voulez pas manquer ce R.V. il est prudent de s'y inscrire sur [contact@mpr-lr.com](mailto:contact@mpr-lr.com)

## COMMISSION JURIDIQUE :

La commission juridique du M.P.R organise, pour vous, une réunion sur le thème :

### ACCIDENTS DU TRAVAIL

– le 18 mai 2010, de 18 à 20 h. dans les locaux de l'U.P.E/ MEDEF

Sujets abordés :

- la prévention et gestion des risques,
- la contestation devant le T.A.S.S.
- surcoût en charges sociales
- contestation surcoût au T.C.I.
- conséquences prud'homales.

Tous les détails de la réunion sur site [contact@mpr-lr.com](mailto:contact@mpr-lr.com)

## GUIDE pour l' EMPLOI DES JEUNES

Le Secrétariat d'Etat chargé de l'Emploi auprès du Ministre de l'Economie, vient d'élaborer à l'intention des employeurs un guide pratique pour réussir l'intégration et la professionnalisation des jeunes en entreprise.

Conçu comme une boîte à outil, il détaille tout le processus nécessaire, comment bien utiliser les outils financiers incitatifs mis en place par le Gouvernement, où s'adresser (pas moins de 41 organismes siglés...)

Un petit clic pour le consulter sur

« [emploi-gouv.fr/guide-emploi-des-jeunes](http://emploi-gouv.fr/guide-emploi-des-jeunes) »

## PAS D'ARGENT ? PAS DE JUGE !

Au Conseil de Prud'hommes de Montpellier, où le M.P.R. a de nombreux juges élus, notre mouvement s'est inquiété du non paiement depuis plus de cinq mois des vacations et frais de déplacement des juges non professionnels.

Un courrier a été envoyé à la 1<sup>ère</sup> Présidente de la Cour d'Appel – l'autorité de tutelle – pour qu'une solution rapide intervienne ; notamment pour le remboursement des salaires maintenus par l'employeur à ceux de ces salariés conseillers prud'homaux. La trésorerie des entreprises n'étant pas spécialement prévue pour financer par défaut le Ministère de la Justice !

Le détail de notre pensée et le texte de notre intervention sur site [www.mpr-lr.com](http://www.mpr-lr.com)

## ELEMENTS DE REFLEXION

### à propos du VILLAGE DES MARQUES.

Le projet d'implantation du VILLAGE DES MARQUES à la périphérie de Montpellier soulève bien des passions et de légitimes inquiétudes.

Mais les arguments avancés par les uns et les autres ne sont pas toujours rationnels, et les pré-établis font souvent office d'arguments définitifs.

Le M.P.R. souhaite prendre une position cohérente et réfléchie dans le long terme, prenant en compte les intérêts non seulement actuels mais surtout futurs des commerçants déjà établis.

Nous proposons sur notre site [www.mpr-lr.com](http://www.mpr-lr.com) une grille de réflexion pour que chacun puisse forger son propre avis dans la concertation générale.

Bonne lecture attentive !

**M.P.R.** : Permanence : Le Plein Air des Chênes - Rte de Castelnaud – RD 112 – 34830 CLAPIERS

Siège social : 248, rue Michel Teule – 34080 MONTPELLIER

Tél : 04 99 64 33 02 / fax : 04 99 64 33 02 / courriel : [contact@mpr-lr.com](mailto:contact@mpr-lr.com) / site [www.mpr-lr.com](http://www.mpr-lr.com)

**Vous êtes destinataires de ce n° des ECHOS et vous n'avez pas réadhéré ?** Découpez suivant le pointillé !



## Bulletin de (ré)adhésion / urgent

Nom : ..... Prénom : .....

Entreprise (raison sociale) : .....

Activité : ..... Code A.P.E. ....

Adresse : .....

Ville : ..... Code Postal : .....

Verse ma **cotisation 2010** ci-dessous : \* cocher la case correspondante

\* entreprise individuelle  30 € / \* de 1 à 5 salariés  50 €

\* plus de 5 salariés  100 € / \* membre bienfaiteur  .....€

Par chèque ci-joint à l'ordre du « **Mouvement Patronal pour le Renouveau** ».

**Je recevrais en retour un justificatif du paiement de ma cotisation.**

**Ce bulletin de (ré)adhésion est à retourner d'urgence à**

**M.P.R.** : Le Plein Air des Chênes - Rte de Castelnaud – RD 112 – 34830 CLAPIERS